3. EMPLOI

Utilisation :

- ✓ Truelle mécanique à talocher et à lisser
- ✓ La dimension est donnée par le diamètre d'un cercle délimité par les pales en mouvement.
- ✓ Ces pales effectuent un travail de finition sur le béton dans un mouvement rotatif sur la surface.

4. CONTROLE – DESCRIPTION DE LA MACHINE

- ✓ A réception, contrôler l'état de votre machine
- ✓ La conserver en performance en bon état de propreté.
- ✓ Pendant le travail rester toujours attentif
- ✓ Vérifier la fixation des pièces (vibration anormale), le bon montage des pales.

Au nombre de quatre, ces pales sont fixées à un axe rotatif vertical par un croisillon et espacées de façon égale ;
Le croisillon doit être rigide et solide afin d'assurer un maintien vertical et horizontal des pales pendant le travaille de finition.

Un cercle de protection permet à l'opérateur d'approcher la machine des murs et autres obstacles sans danger d'abîmer ou de casser les pales et en toute sécurité. Le cercle de protection est relié au bloc moteur.

La transmission moteur est faite par un embrayage commandé (galet tendeur fixé à un axe vertical et commandé par une poignée sur le brancard de conduite) qui permet la rotation des pales dans le sens des aiguilles d'une montre.

5. TRANSPORT – DEPLACEMENT

Un anneau d'élingage permet de transporter dans une position normale la machine jusqu'à son lieu de travail.

L'arceau supporte une charge équivalente à trois fois le poids de la machine avant rupture.

6. VERIFICATION AVANT LA MISE EN ROUTE

- ✓ Avant toute mise en service, lire attentivement la notice, et se familiariser avec la machine.
- ✓ Le champ de travail doit être parfaitement en ordre, bien éclairé, et ne doit présenter aucun risque (ni humidité, ni produits dangereux à proximité).
- ✓ Obligation port du casque antibruit.
- ✓ L'opérateur doit porter des protections appropriées au travail
- ✓ Toute personne étrangère doit être écartée du champ de travail
- ✓ Usage de pales conformes d'origine. Utilisation interdite de plateaux de forme, de dimension de fixation non appropriés à la machine.
- ✓ Le fabricant décline tout responsabilité résultant d'un emploi inadapté, de toute modification, adaptation ou motorisation non conforme à définition d'origine prévue par le constructeur.

<u>Mise en service</u>

Avant de toute mise en service, s'assurer :

- ✓ Du niveau d'huile du moteur
- ✓ Du niveau d'huile réducteur (voir entretien)
- ✓ Du plein de carburant
- ✓ Du bon fonctionnement du filtre à air et du dispositif de refroidissement en parfait état propreté (volant, ailettes du cylindre et de la culasse encrassés par les projections de béton.)

Consignes de sécurité

Se reporter au manuel du moteur avant toute mise en service.

Veuillez lire et assimiler ces consignes, à défaut, vous vous exposer à des blessures corporelles, voir un danger mortel ou la détérioration de l'équipement si les instructions ne sont suivies.

Moteur thermique

- ✓ Ouvrir le robinet de carburant
- ✓ Mettre l'interrupteur sur ON (si il existe)
- ✓ Mettre le starter en place (au premier démarrage)
- ✓ Mettre la manette d'accélération en position ralentie
- ✓ Se placer à droite du brancard, maintenir la poignée de commande de la main gauche (desserrage du frein et mise au contact allumage)
- ✓ Saisir la poignée du lanceur approcher la compression et tirer rapidement.
- ✓ Laisser tourner quelque instants et supprimer le starter.
- ✓ La main droite remplacer la main gauche sur le poignée et la main gauche actionne la manette d'accélération
- ✓ Le relâchement de la poignée de commande engage le frein et coupe le circuit d'allumage

NE JAMAIS DEMARRER LE MOTEUR EN POSITION VITESSE MAXIMUM.

Arrêt

- ✓ Mettre la manette d'accélération au RALENTI, les pales s'arrêtent
- ✓ Relâcher la poignée de commande, le frein s'engage et le moteur s'arrête.
- ✓ Mettre l'interrupteur moteur sur OFF
- ✓ Fermer le robinet d'alimentation de carburant

ATTENTION : n'employer pas de machines équipée de moteur thermiques dans un espace restreint, quand les vapeurs d'émissions ne se dipersent pas. Pour complément d'information se reporter au livret du moteur.

Nota : dans le cas de positionnement prolongé sur béton frais, décoller les pales du sol avant de les mettre en rotation.

- ✓ Laisser tourner le moteur à vide environ 5 minutes
- ✓ A l'aide de la poignée, embrayer progressivement le départ de la rotation des pales.
- ✓ Voir procédé de talochage
- ✓ Réglage vitesse par manette de gaz
- ✓ Réglage mécanique de l'orientation des pales.

7. GUIDAGE DE LA MACHINE

L'opérateur qui utilise sa machine pour la première fois doit se familiariser avec la technique de conduite et d'entraîner dans un endroit aux dimensions suffisantes, exempt d'obstacles de façon à faciliter son déplacement.

8. UTILISATION

- ✓ Le travail d'ébauche élimine les agrégats grossiers, aplanit les bosses et les creux, rend compacte la surface de béton. Le béton doit être suffisamment dur et purgé de l'eau qui remonte à la surface.
- ✓ Préparation de la dalle de la même façon que pour talochage manuel. S'assurer d'avoir une surface convenablement nivelée (tirage à règle vibrante préconisé.)
- ✓ Lorsque la dalle est devenue suffisamment dure, commencer le talochage, pale d'ébauche absolument horizontale pour abîmer ou de pénétrer le béton.

- ✓ Prévoir les différentes opérations avant de commencer le travail afin d'obtenir un travail parfait
- ✓ Dans le cas de positionnement prolongé sur béton frais, décoller les pales du sol avant de les mettre en rotation.
- ✓ Le travail d'ébauche débute perpendiculairement à celui de la mise en forme. Si l'on procède à une seconde opération d'ébauche, elle devra être faite à angle droit par rapport à la première passe.

Toutes les opérations successives devront toujours être faites perpendiculairement à la passe précédente.

- ✓ Chaque passe devra chevaucher la précédente d'une ½ passe afin de minimiser les risques d'imperfections sur la surfaces. Le travail de finition s'effectue après le travail d'ébauche pour obtenir une surface désirée et doivent être espacées afin de laisser le béton accroître sa prise.
- ✓ Durant le première opération de finition on peut utiliser des pales usagées en position horizontale à cause de leurs légères incurvations dues à l'usure. Dans le cas de pales neuves les incliner légèrement.
- ✓ A chaque opération successive de surfaçage, augmenter légèrement le degré d'inclinaison des pales pour obtenir une pression plus forte sur le béton.
- ✓ Dans le cas où on obtient une surface avec arêtes, réduire l'inclinaison et continuer le processus jusqu'à planéité complète, puis augmenter légèrement l'inclinaison.
- ✓ L'inclinaison est excessive si le bord relevé de la pale est à plus de 25 à30 mm au dessus de la surface de béton.
- ✓ Des modifications peuvent amener à rectifier les plans de travail. Certains endroits seront plus vite pris que d'autres. Normalement, le béton pose en premier lieu doit être travaillé d'abord.
- ✓ En cas de béton plus tendre accolé à la surface à traiter, travailler parallèlement à la jonction et chevaucher la couche tendre de quelques centimètres.
- ✓ Des défauts à la surface également obligent l'opérateur à procéder différemment. Les creux et les bosses subsistant après la mise en forme peuvent être corrigés pendant le travail d'ébauche. Les trous seront remplis en tournant autour, dans le sens des aiguilles d'une montre.
- ✓ Pour les bosses, opérer inversement.

Réglage micrométrique des pales

L'inclinaison des pales est commandée par un volant au centre du brancard. Pour donner l'inclinaison, visser le volant du commande. Chaque tour de volant augmente l'angle des pales. Quelques tours suffisent pour atteindre l'angle optimal.
Pour diminuer l'angle dévisser le volant de commande.

9. ENTRETIEN

Entretien moteur : se reporter au livret d'entretien du moteur.
Débrancher le câble de bougie pour toutes interventions d'entretien.

- ✓ Consiste principalement en un nettoyage après chaque emploi (pas de haute pression)
- ✓ Vérifier l'huile du moteur quotidiennement.